

L'OEHC investit 4 M€ pour anticiper le changement climatique

Grande œuvre de l'OEHC, le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros.



Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation.

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros.

Changement à la tête du secteur Grand Sud

Le secteur Grand Sud de l'OEHC a élu son nouveau président, M. Jean-François Basso. Le nouveau président a été élu lors d'une assemblée générale tenue le 15 mars 2017. M. Basso a été élu pour un mandat de quatre ans. Le nouveau président a été élu lors d'une assemblée générale tenue le 15 mars 2017.

L'OEHC investit 4M€ pour anticiper le changement climatique

Source : Corse-Matin

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros.

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros.

Le projet de construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, est en cours de réalisation. Le projet est financé par l'Etat, la Région Corse, le Département de la Haute-Corse et la commune de Sottosanto. L'OEHC a financé la construction de la centrale hydroélectrique de la vallée de l'Arce, à la limite de la commune de Sottosanto, pour un montant de 4 millions d'euros.